



La direction de TMMF a engagé une procédure de licenciement contre une déléguée CGT, Edith WEISSHAUPT.

Le 6 mai dernier, la direction de TMMF a convoqué Edith WEISSHAUPT, ouvrière en peinture équipe bleue, déléguée CGT au CE et déléguée au CHSCT.

Motif de la convocation : entretien en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Officiellement, la direction reproche à Edith « d'avoir agressé verbalement et physiquement » une collègue... le 13 février !

C'est faux.

Depuis le 13 février, l'encadrement de l'atelier Peinture a convoqué des dizaines de salariés pour tenter d'établir des faux témoignages contre Édith... mais c'est seulement le 6 mai, presque 3 mois plus tard, lors de l'entretien que le manager de Peinture a demandé pour la 1^{ère} fois la version d'Edith !

La réalité, c'est qu'il s'agit d'un coup monté pour essayer de licencier Edith. D'ailleurs, on nous en avait prévenu à l'avance.

Et puis, laisser pendant près de 3 mois les supposées agressée et agresseur pas très loin l'une de l'autre... c'est que la supposée agression n'est qu'une invention et n'a pas de réalité !

Tout ceci n'est pas acceptable.

La CGT Toyota a pris contact avec une avocate de Lille, spécialiste en droit pénal. Et celles et ceux qui auront porté atteinte à notre camarade, notamment par des faux témoignages, devront y répondre directement devant un tribunal et des juges, au pénal.

Car tous les témoignages à charge contre Édith sont de faux témoignages, ils ne racontent pas la vérité.

Ce qui arrive à Edith n'est pas un cas isolé. Des délégués CGT, mais aussi des délégués d'autres syndicats et d'autres salariés ont été récemment menacés ou sanctionnés avec des avertissements, des mises à pied.

Ceci ne peut plus durer.

Il y a des lois, et il faut que Toyota les respecte.

Que Toyota soit une entreprise japonaise ne l'autorise pas à bafouer le droit syndical et les droits des travailleurs.

Que cherche Toyota ? Le retour à l'esclavage ?

Quand un patron s'en prend à un délégué, c'est pour s'attaquer ensuite à l'ensemble des salariés.

C'est pourquoi le syndicat CGT se battra, avec l'aide de tous ceux attachés aux libertés ouvrières pour ne pas permettre ce coup de force. Notre camarade restera dans l'usine, les salariés de Toyota méritent le respect et se feront respecter. Nous demandons l'arrêt immédiat de cette procédure de licenciement indigne.

Soutenez nous !

Pour contacter la CGT :

| | |
|------------------------|------------------------------------|
| Eric PECQUEUR | 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue) |
| Bruno LECLERCQ | 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune) |
| J. Christophe BAILLEUL | 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue) |
| Daniel RAQUET | 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue) |
| Guillaume VASSEUR | 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue) |
| Michaël DURUT | 06 51 89 04 24 (Log. Eq. Jaune) |

| | |
|------------------|-------------------------------------|
| Edith WEISSHAUPT | 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue) |
| Olivier FROMONT | 06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune) |
| Guy FERRET | 06 29 61 62 98 (Ass. Eq. Bleue) |
| Salvatore ADDIS | 06 63 01 59 08 (Log Eq Jaune) |
| Cyprien LEGUELTE | 06 26 86 26 21 (Ass. Eq Jaune) |

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

ou par internet : cgt.toyota@live.fr